



LES ATELIERS DE LA
37^E SESSION NATIONALE

DIGITALISATION
de l'entreprise et
TRANSFORMATION
du travail
à l'heure des
BIG DATA

Immeuble CHABAN-DELMAS, Salle VICTOR HUGO
101, rue de l'Université, 75007 Paris

Vendredi 30 Juin 2023
9H30 – 17h00

PROGRAMME

08h30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

09h30 OUVERTURE DES TRAVAUX

- **Olivier DUSSOPT**, ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion
- **Charlotte PARMENTIER-LECOCQ**, députée*
- **Hervé LANOUZIERE**, directeur de l'Intefp
- **Jean-Claude LABRANCHE**, président de l'association des Auditeurs de l'Intefp

10 heures SEQUENCE 1 : DES DONNEES AUX NOUVELLES DONNEES DU TRAVAIL

Du travail avec la donnée aux nouvelles données du travail

Repartir de l'activité de travail en prise avec la donnée et questionner tout autant le rôle du développeur que celui du data scientist, de l'industriel de la donnée, du syndicaliste, de l'employeur, du législateur ou même du géographe sans oublier le livreur de pizza. C'est dans cette perspective qu'une trentaine d'auditeurs de tout bord ont exploré les transformations du travail qui se fabriquent avec le big data, l'IA et des humains. Cette première séquence ne fixe pas le cadre, elle adresse quelques questions issues de cette expérience d'enquête collective comme des balises invitant à partager et prolonger le cheminement.

Retour sur 18 mois d'exploration collective :

- **Alexandre ARRIVETS** et **Philippe RAFFLEGEAU**, auditeurs de la 37^e session nationale

Les questions qui se posent :

- **Ludovic BUGAND**, auditeur de la 37^e session nationale

L'IA au travail :

- **Alain RALLET**, économiste, professeur émérite à l'Université Paris-Sud, membre du conseil scientifique de la 37^e session nationale
- **Alann CHERAL**, data scientist

L'introduction de l'IA dans les organisations du travail : quels outils de régulation ?

Le point de vue d'un juriste et d'un représentant de l'administration du travail

- **Michael HAYAT**, **Georges MARTINS-BALTAR**, auditeurs de la 37^e session nationale

11 heures SEQUENCE 2 : LES TRANSFORMATIONS DU TRAVAIL PAR L'IA : ENTRE SUBORDINATION ET LIBERATION

Table ronde n° 1 : « Les algorithmes sont-ils une opportunité pour la fonction RH ? »

Au sein de nombreuses organisations privées et publiques, l'intelligence artificielle représente de plus en plus le socle de l'organisation du travail.

L'introduction des algorithmes capables d'analyser une quantité massive de données difficiles à appréhender pour l'être humain, d'enchaîner des tâches répétitives et chronophages, permet aux professionnels des RH, à l'instar des managers et de leurs équipes, de se concentrer sur des activités plus intéressantes et plus stimulantes. Ces derniers ont ainsi accès aux résultats d'analyses complexes qui sont de véritables gains de temps, de productivité et d'aide à la décision. Toutes les disciplines RH sont d'ores et déjà impactées par l'utilisation des algorithmes, en particulier le recrutement, la rémunération, la gestion prévisionnelle des compétences, la personnalisation des parcours professionnels.

L'enjeu de la maîtrise des big data va alors se jouer autour du développement de la confiance des collaborateurs vis-à-vis de la fonction RH, responsable du déploiement et de l'utilisation de ces

* interventions vidéo

solutions dotées d'IA qui nécessitent de disposer de données fiables, éthiques et explicables. Les conséquences directes des algorithmes dans les situations de travail comportent certes des opportunités, mais également des écueils pour les travailleurs et les organisations qu'il convient de questionner :

△ Si ces évolutions technologiques permettent de répondre à des enjeux d'objectivité face à la gestion massive de données, ceci peut-il se faire au détriment des effets sur la gestion des emplois et sur la place du collaborateur ? N'y a-t-il pas un risque de standardisation subie et d'uniformisation des solutions proposées ?

△ Ces nouvelles applications d'IA sont souvent vendues comme des leviers d'efficacité permettant de mettre en lumière la vraie valeur ajoutée de la fonction RH et des individus. N'y a-t-il pas un travers de déshumanisation et d'incapacité à expliquer les résultats ?

△ L'IA est-elle un « assistant augmenté » de performance et de confiance optimisées pour la fonction RH ou un filtre opaque de contrôle et d'automatisation qui la phagocyte et la dévitalise ?

Propos introductifs

◆ **Rémi BOURGUIGNON**, professeur de gestion des ressources humaines IAE Gustave Eiffel, membre du conseil scientifique de la 37^e session nationale

◆ **Christine ARVIEUX**, directrice paie et solutions RH, Carrefour Hypers

◆ **Geneviève BARRETTE**, directrice principale, analytique et connaissances Employé, Banque Nationale du Canada*

◆ **Xavier PARENT-ROCHELEAU**, professeur adjoint, département des ressources humaines, HEC Montréal*

◆ **Général Patrick PERROT**, coordinateur pour l'IA du ministère de l'Intérieur

◆ **Didier TRICOT**, senior managing partner, Workday

Table ronde n°2 : « Vers une réappropriation ou une dépossession du travail par les données ? »

Le traitement massif des données, par le biais d'algorithmes de plus en plus puissants et robotisés, imprègne par ailleurs le monde du travail au sens large et, notamment, le secteur industriel.

Ce développement dans nos univers professionnels vient parfois bouleverser le travail réel et nécessite assurément des adaptations qu'il ne faut pas sous-estimer.

Dans quelles mesures l'autonomie, la responsabilité individuelle, le sens accordé au travail sont-ils influencés par « l'algorithmisation » ?

Le développement de l'IA peut permettre une amélioration des conditions de travail et la valorisation de certains savoirs. D'autres conséquences peuvent également apparaître comme la surveillance accrue des salariés, l'aliénation aux machines, la perte de sens et des savoir-faire.

Au-delà des opportunités réelles que représentent l'IA et ses applications, quelles en sont ses limites ? À ce titre, les secteurs de l'aéronautique et de l'automobile, illustrent bien les transformations du travail induites par l'utilisation croissante des datas.

L'IA générative de contenus, démocratisée depuis la fin 2022 avec l'utilisation fulgurante de ChatGPT par le grand public, fournit, toutes les semaines ou presque, de nouveaux outils d'apprentissage profond aptes à réaliser des tâches de bout en bout. Sous un angle dual, remplacer des tâches signifie autant augmenter la productivité que diminuer la valeur du travail, en l'occurrence la valeur des travailleurs, de leurs compétences et de leur sentiment de reconnaissance inhérent à leur engagement au travail.

Entre enrichissement ou déqualification, quelle place pour les humains dans les organisations de demain ?

◆ **Salima BENHAMOU**, économiste, département Travail, Emploi, Compétences, France Stratégie

◆ **Julie M.-É. GARNEAU**, **Christian LEVESQUE**, **Sara PEREZ-LAUZON**, département de gestion des ressources humaines, HEC Montréal*

◆ **Marie-Claude PELLETIER**, présidente Fondatrice Global-Watch*

◆ **Alexia VISCA**, Cabinet SECAFI

◆ **Nadia RAHOU**, chargée de mission département EDOM – ANACT, membre du conseil scientifique de la 37^e session nationale

Propos conclusifs

◆ **Yann FERGUSON**, Responsable scientifique au LaborIA, membre expert du Partenariat Mondial pour l'IA, enseignant-chercheur à l'ICAM Toulouse

* interventions vidéo

12h45 **DEJEUNER SUR PLACE**

14 heures **SEQUENCE 3 : QUELLE PLACE POUR LE DIALOGUE SOCIAL DANS L'UTILISATION DE L'IA AU TRAVAIL ?**

D'une manière générale, les acteurs du dialogue social peinent à trouver une place leur permettant de peser sur l'utilisation de l'IA dans le monde du travail. Pourtant, les conséquences en matière d'emploi, de compétences, de conditions de travail, de protection de la vie privée sont telles que le dialogue social permettrait sans doute une plus grande acceptabilité de ces outils comme une meilleure protection des travailleurs. Quelques exemples tirés de la pratique en France et à l'étranger montrent que ce dialogue est possible et utile. Beaucoup reste à faire et les pistes d'amélioration ne manquent pas.

Mise en œuvre de l'accord européen au sein de l'entreprise Microsoft : une initiative comparée en Allemagne et en France

◆ **Matthieu TRUBERT**, co-animateur du collectif « Numérique et télétravail », UGICT-CGT

L'action du syndicat GPA sur les Systèmes d'intelligence artificielle

◆ **Sébastien KLOCKER**, référent politique et juridique à la Confédération des syndicats autrichiens Abteilung Arbeit & Technik, Gewerkschaft GPA (AT) (en visio conférence)

L'accord mondial SOLVAY sur la numérisation 2020

◆ **Albert KRUF**, ancien Responsable du Solvay Global Forum, IndustriALL Global Union (en visio conférence)

◆ **Jean-Christophe SCIBERRAS**, auditeur de la 37^e session nationale

Comment accompagner la montée en compétences des acteurs du dialogue social ?

◆ **Magali DELCEY-TURPEAU**, Représentante CFTC (en visio-conférence)

◆ **Laurence DUPUY-JAUVERT**, Représentant CPME

Les enjeux liés à la mise en œuvre de l'accord cadre européen sur la numérisation

◆ **Maxime LEGRAND**, président de la Confédération Européenne des Cadres

Comment promouvoir un dialogue social nouveau, adapté aux défis posés par l'IA ?

Les enseignements du projet européen SECOIA DEAL

◆ **Odile CHAGNY**, économiste, IRES, co-animatrice du réseau Sharers & Workers

◆ **Nicolas BLANC**, auditeur de la 37^e session nationale

◆ **Jean-Marie SIMON**, grand témoin

15h30 **SEQUENCE 4 : VERS UNE CHARTE ETHIQUE UNIVERSELLE, UNE IA DE CONFIANCE ET A FINALITE DURABLE A L'HORIZON 2030 : ENTRE DYSTOPIE ET UTOPIE**

A travers des regards croisés à l'aube de 2030 sur la place de l'IA et des big data au sein des organisations du travail et des territoires, il est important d'attirer l'attention sur les thématiques nouvelles qui suscitent de plus en plus de débats dans la sphère publique, questionnent le devenir du travail plus largement celui du devenir de la planète ? Cohabiterons-nous avec une IA dite de confiance, éthique et raisonnable en énergie ? Une IA à finalité durable est-elle compatible avec une consommation énergétique raisonnée ? Aurons-nous pu développer des solutions alternatives et/ou additionnelles aux « grands » du numérique ? Aurons-nous pu installer de nouvelles formes de démocratie délibérative en embarquant la société civile ?

Introduction

- ◆ **Thierry CHARLES, Pascal COYO, Karine DELTOUR, Cathy FILLIE RONDENET,**
- ◆ **Benoît NORTIER**, auditeurs et auditrices de la 37^e session nationale
- ◆ **Didier PIGNON**, ex-directeur anticipation, GPEC territorialité, Thales, association des auditeurs de l'Intefp, membre du conseil scientifique de la 37^e session nationale

Table ronde

- ◆ **Gilles BABINET**, co-président du Conseil national du numérique (sous réserve de confirmation)
- ◆ **Samuel CETTE**, co-dirigeant du groupe Adonis
- ◆ **Henri D'AGRAIN**, délégué général CIGREF (sous réserve de confirmation)
- ◆ **Lyse LANGLOIS**, directrice générale de l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (OBVIA), professeure titulaire en éthique, Université Laval (en visio conférence)

16h30

CLOTURE DES TRAVAUX

- ◆ **Hervé LANOUZIERE**, directeur de l'Intefp

L'animation des travaux de la journée est assurée par **Nicolas Lagrange**, AEF info, rédacteur en chef adjoint au pôle Social-RH.

